
Rapport annuel du Conseil d'éthique 2017

1 Introduction

Le rapport d'activité du Conseil d'éthique 2017 porte sur la période écoulée entre les assemblées annuelles de la SSS-O du 16 septembre 2016 à Neuchâtel et du 20 novembre 2017 à la Charreusse d'Ittingen.

Pendant cette période, le Conseil d'éthique a tenu quatre séances (les 22.11.2016, 31.01.2017, 20.06.2017 et 07.11.2017).

2 Membres

Durant l'année sous revue, le Conseil d'éthique avait la composition suivante:

Président	Gianantonio Paravicini Bagliani, Lucerne
Experte	Séverine Ambrus, journaliste RTSR
CORSTAT	Alexandre Oettli, Statistique Vaud Josef Troxler, Statistik Stadt Zürich
Statistique fédérale	Jean-Pierre Renfer, Office fédéral de la statistique Jürg Furrer, Office fédéral de la statistique Jean-Claude Wagon, Administration fédérale des douanes (vice-président)
Secrétariat	Nadia Scherer, Office fédéral de la statistique

Madame Séverine Ambrus a été élue membre du Conseil d'éthique lors de l'assemblée annuelle du 16 septembre 2016 pour succéder à Madame Sylvie Arsever, qui a démissionné à fin 2016. Le Conseil d'éthique est très heureux d'accueillir à nouveau en son sein une personne compétente venant des médias, car un de ses objectifs prioritaires consiste à transmettre au public d'importants principes de la statistique publique.

Josef Troxler a donné sa démission pour fin 2017. Il avait été élu membre du Conseil d'éthique lors de l'assemblée annuelle du 17 octobre 2013. Durant cette période, Josef Troxler a participé aux travaux du Conseil d'éthique avec un grand engagement. Nous lui adressons ici nos plus sincères remerciements et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

3 Evaluation de la Charte

Des entretiens intenses entre la direction de l'OFS et le président du Conseil d'éthique ont abouti à la conclusion qu'il n'était pas judicieux de procéder actuellement à une évaluation de la Charte compte tenu notamment de la révision à venir des bonnes pratiques statistiques de l'UE. Du point de vue de l'OFS, il est plus urgent de clarifier le rôle, les tâches et la place du Conseil d'éthique, car la statistique publique doit relever de nouveaux défis. Le Conseil d'éthique s'est rallié à cette vision et est prêt à participer activement à ce processus qui pourrait mener à une refonte de son mandat.

4 Clarification du rôle, des tâches et de la place du Conseil d'éthique

A la suite d'entretiens préliminaires entre la direction de l'OFS, le président de la CORSTAT et le président du Conseil d'éthique, l'OFS a rédigé une contribution informelle sur l'avenir du Conseil d'éthique. Il a ensuite invité les membres de la CORSTAT et du Conseil d'éthique à un atelier organisé le 8 juin 2017 pour discuter de cette thématique sur la base de ce document et en tirer de premières conclusions.

Le directeur de l'OFS Georges-Simon Ulrich a présenté la vision de l'OFS à l'aide du schéma «Chaîne de valeur ajoutée axée sur l'output». Il s'agirait de mieux positionner la statistique publique comme instrument de pilotage et de planification. Après un état des lieux complet suivi d'une discussion, le directeur de l'OFS a formulé le principal enseignement de l'atelier en ces mots: le Conseil d'éthique doit agir comme ambassadeur de la statistique publique. Il s'agit maintenant de concrétiser cette orientation.

Un petit groupe de travail a été chargé d'esquisser une base de discussion en vue d'élaborer un nouveau mandat pour le Conseil d'éthique. Ce groupe de travail était dirigé par Samuel Schütz, chef de la section Stratégie et état-major, et comprenait aussi Madeleine Imhof, représentante de la CORSTAT et directrice de l'office de statistique du canton de Bâle-Ville, et le président du Conseil d'éthique. Gilles Imhof, président de la CORSTAT, a pris part à la séance finale du groupe de travail qui portait sur la base de discussion. On indique dans ce document qu'il s'agit en somme d'une redéfinition des priorités (ajournement de l'évaluation de la Charte) et en particulier d'une interprétation plus active du rôle du Conseil d'éthique vis-à-vis de l'extérieur.

Ces considérations seront présentées et discutées lors des Journées suisses de la statistique publique (20 et 21 novembre 2017).

5 Promotion des principes de la Charte

5.1 Introduction d'une Newsletter

Le Conseil d'éthique a examiné la réalisation d'une Newsletter et décidé qu'il fallait tout d'abord développer la communication avec les services de statistique et leur envoyer la Newsletter par e-mail et non pas de manière couplée avec notre site web. On a entre autres créé des adresses e-mail à cette fin. newsletter@ethikrat-stat.ch, praesident@ethikrat-stat.ch et info@ethikrat-stat.ch. Les expériences montreront s'il faut envisager un nouveau développement par la suite.

5.2 Présentation de la Charte

Sur la base de la liste des priorités fixées, le Conseil d'éthique s'est aussi occupé de l'élaboration d'une présentation des principes fondamentaux de la Charte, qui devrait permettre aux services de statistique de former et de sensibiliser leur personnel au contenu et à l'importance de la Charte. Une première version sera disponible au début de l'année 2018.

5.3 Recommandations sur l'utilisation de la Charte

En 2016, le Conseil d'éthique a rédigé deux documents contenant des recommandations sur les «prestations des services de statistique» et sur le principe fondamental de l'indépendance scientifique. Il a mis ces documents en consultation jusqu'à fin septembre 2016. Le Conseil d'éthique a traité les prises de position qui lui sont parvenues lors de ses séances du 22 novembre 2016 et du 31 janvier 2017. Il a pu tenir compte des principales propositions d'adaptation et de complément.

Les versions définitives des recommandations dans le domaine des «prestations des services de statistique» et du principe fondamental de l'indépendance scientifique ont été soumises respectivement le 11 janvier 2017 et le 14 février 2017 aux porteurs de la Charte de la statistique publique, à la direction de l'Office fédéral de la statistique et aux membres de la CORSTAT.

5.4 Journées suisses de la statistique publique

A la suggestion du Conseil d'éthique, un atelier sur l'importance des principes éthiques pour la statistique publique a été organisé dans le cadre des Journées suisses de la statistique 2016 à Neuchâtel.

Il a rencontré un très grand succès. Le nombre élevé de participants a montré que les services responsables de la statistique publique veulent traiter des thèmes de la Charte.

Un atelier sur «le rôle, les tâches et la place du Conseil d'éthique» figure au programme des Journées suisses de la statistique publique 2017 qui se dérouleront à la Chartreuse d'Ittigen. Le Conseil d'éthique étant à l'œuvre depuis quelques années, le temps est venu de dresser un bilan de son travail, de soumettre son rôle, son mandat et sa place à une analyse critique, et de formuler des options stratégiques pour sa configuration à venir. Voir aussi à ce sujet les explications au paragraphe 4.

Le président du Conseil d'éthique procédera tout d'abord à une évaluation de la situation actuelle de son point de vue, puis l'Office fédéral de la statistique évoquera les nouveaux défis de la statistique publique, alors que la troisième et dernière partie sera consacrée à une présentation des idées développées par un groupe de travail pour le futur mandat du Conseil d'éthique. Ces trois exposés introductifs seront suivis d'une discussion visant entre autres à poursuivre le développement de la stratégie.

5.5 Signature de la Charte

Le président du Conseil d'éthique a eu des entretiens téléphoniques personnels avec trois services statistiques, d'une part, pour savoir pourquoi ces services n'avaient pas signé la Charte jusqu'à présent et, d'autre part, pour les encourager à le faire. Il s'agissait des offices de statistique du canton de Zurich, du canton du Valais et de la Principauté du Liechtenstein.

L'office de statistique du Liechtenstein, qui s'est soumis de son propre gré aux bonnes pratiques statistiques de l'UE, abordera prochainement la question de la signature de la Charte suisse. Il craignait jusqu'ici que la signature de cette dernière n'occasionne une grande charge pour lui. Le président a pu dissiper cette crainte.

L'office de statistique du canton du Valais n'a pas signé la Charte jusqu'ici, car son directeur fait savoir, d'une part, que l'office est rattaché à l'administration cantonale des finances et n'est donc pas un organe indépendant et, d'autre part, que l'office ne dispose pas d'une base légale, ni au niveau d'une loi ni à celui d'une ordonnance.

Sur mandat du gouvernement valaisan, un groupe de travail a été formé pour soumettre des propositions de centralisation de la statistique dans le canton du Valais avec la mise en place d'un véritable office et pour élaborer un projet de base légale s'y rapportant. Le directeur de l'office envisage la signature de la Charte lorsque les conditions susmentionnées seront remplies.

L'office de statistique du canton de Zurich ne veut pas signer la Charte, car il ne peut pas encore respecter certains principes de cette dernière. Le directeur de l'office souligne toutefois que l'office a suivi les principes fondamentaux de la Charte dans le cadre de l'accomplissement du mandat pour la statistique publique.

6 Contrôle du respect des principes fondamentaux

6.1 Projet EVALCHARTA

EVALCHARTA est un projet lancé par la CORSTAT dans le but de suivre, sur la base d'une auto-évaluation, la mise en œuvre des principes fondamentaux de la Charte dans les services de statistique des cantons et des villes et, sur la base des observations faites, de formuler des mesures d'optimisation. Le président du Conseil d'éthique a participé aux travaux du groupe d'accompagnement en tant que conseiller ainsi qu'aux ateliers. Le groupe d'accompagnement de ce projet a siégé à trois reprises au cours de la période sous revue, les 02.11.2016, 15.02.2017 et 29.05.2017.

L'assemblée plénière de la CORSTAT a estimé qu'une nouvelle évaluation portant sur tout le contenu de la Charte statistique ne devrait pas avoir lieu avant 2019. Elle a décidé d'organiser, durant la période 2017-2018, un atelier annuel centré sur un thème donné, consacré d'une part à des exemples de bonnes pratiques et, d'autre part, offrant à des membres de la CORSTAT la possibilité d'exposer à leur collègues certains problèmes de mise en œuvre de la Charte. Le domaine de l'indépendance scientifique a été le sujet central de l'atelier 2017, qui s'est déroulé le 21 septembre à Berne. Les recommandations du Conseil d'éthique sur l'indépendance scientifique ont été intégrées à la préparation de l'échange de vues dans le cadre de l'atelier. Le président a animé l'un des trois groupes de discussion au cours de l'atelier. Les participants se sont dits très satisfaits de ce dernier.

7 Echanges d'informations

Durant cette période également, le président a eu d'intenses échanges d'informations avec la direction de l'OFS et la CORSTAT; il a recueilli dans ce cadre de précieux enseignements et suggestions. Il a donné des informations détaillées sur la mise en œuvre des priorités à l'occasion de la séance que la SSS-O a tenue le 28 septembre 2017.

8 Remerciements

Je tiens à remercier vivement les membres du Conseil d'éthique pour leur engagement, leur fructueuse collaboration et leur soutien sans faille. J'adresse des remerciements particuliers à la direction de l'Office fédéral de la statistique et au président de la CORSTAT, notamment en rapport avec la discussion liée à un nouveau mandat pour le Conseil d'éthique. Je tiens encore à remercier le président de la SSS-O pour l'intérêt qu'il manifeste à nos activités. Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance à Nadia Scherer pour le professionnalisme et la grande fiabilité dont elle a fait preuve au secrétariat du Conseil d'éthique au cours de la période sous revue.

Neuchâtel, le 7 novembre 2017

Le président:

Gianantonio Paravicini Bagliani
